



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Procès-verbal

*Le 30 septembre 2022
16 h 30, sur la plateforme numérique ZOOM*

* * *

Réf. : AG A2022-001

* * *

Les membres de l'AECSDUL se sont réunis le vendredi 30 septembre 2022, à 16 h 30 sur Zoom, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Ouverture de l'Assemblée**
- 2. Vérification du quorum**
- 3. Élection de la Présidence et du Secrétariat d'Assemblée**
- 4. Lecture de l'ordre du jour**
- 5. Mot de bienvenue de la Présidente de l'AECSDUL**
- 6. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 9 juillet 2022**
- 7. Présentation du rapport annuel 2021-2022 et des États financiers**
- 8. Présentation des postes du Conseil exécutif et des comités facultaires**
- 9. Élection du Conseil exécutif**
- 10. Élection des représentant. e. s sur les comités facultaires et universitaires**
- 11. Varia**
- 12. Clôture de l'Assemblée**

1. Ouverture de l'Assemblée

Zaïda ABDOUL AZIZ AMADOU, la Présidente de l'AECSDUL, ouvre la séance à 16 h 40.

2. Vérification du quorum

Zaïda ABDOUL AZIZ AMADOU constate le quorum constitué des membres présents. Dix (10) membres de l'Association sont présent-e-s à l'ouverture de la séance.

3. Élection de la Présidence et du Secrétariat d'Assemblée

Zaïda ABDOUL AZIZ AMADOU, Présidente de l'AECSDUL, propose Valérie KELLY au poste de Présidente de l'Assemblée. Cette proposition est appuyée par Hana KHURI.

Valérie KELLY est élue par acclamation à la Présidence de l'Assemblée.

Zaïda ABDOUL AZIZ AMADOU propose Hana KHURI, au poste de Secrétaire de l'Assemblée. Cette proposition est appuyée par Jordan MAYER.

Hana KHURI est élue par acclamation au Secrétariat de l'Assemblée.

4. Lecture de l'ordre du jour

Valery KELLY fait lecture à l'Assemblée de l'ordre du jour proposé par le Conseil exécutif.

Hana KHURI soumet l'ordre du jour à l'Assemblée.

L'ordre du jour est adopté tel que présenté par acclamation.

Valery KELLY rappelle les règles de l'assemblée.

5. Mot de bienvenue de la Présidente de l'AECSDUL

Zaïda ABDOUL AZIZ AMADOU remercie les membres présents à l'Assemblée ainsi que les membres du Conseil exécutif sortant. Elle rappelle l'importance de l'association dans la vie de ses membres et l'importance de l'engagement de ceux-ci pour qu'elle puisse accomplir sa mission. Elle se félicite du travail accompli durant le mandat et de la richesse de l'expérience acquise à cette occasion. Elle invite donc les membres présents à l'Assemblée à s'impliquer.

6. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 9 juillet 2022

Valery KELLY soumet à l'Assemblée le procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 9 juillet 2022.

Hana KHURI propose l'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 9 juillet 2022. Sédozan Max-Guy AGBOTON appuie cette proposition. Le procès-verbal est adopté par l'Assemblée.

7. Présentation du rapport annuel 2021-2022 et des États financiers

Zaïda ABDOUL AZIZ AMADOU présente le rapport annuel en faisant le point sur ce qui a été fait et n'a pas été fait. Elle conclut que dans l'ensemble les objectifs du mandat ont été atteints.

Sédozan Max-Guy AGBOTON, trésorier, présente les états financiers.

Hana KHURI soumet le rapport annuel et les états financiers à l'Assemblée.

Valérie KELLY soutient.

Le rapport annuel et les états financiers sont adoptés à l'unanimité.

8. Présentation des postes du Conseil exécutif et des comités facultaires

Zaïda ABDOUL AZIZ AMADOU propose de présenter les postes en même temps que ceux-ci sont soumis au vote. La présentation sera faite par les membres du Conseil exécutif sortant les ayant occupés.

L'Assemblée approuve la proposition de Zaïda ABDOUL AZIZ AMADOU.

9. Élection du Conseil exécutif

a. Présidence

Zaïda ABDOUL AZIZ AMADOU présente le poste de Président.

Aucun membre présent à l'Assemblée ne propose sa candidature pour le poste de Président.

Zaïda ABDOUL AZIZ AMADOU rappelle qu'il faut un président pour qu'on puisse avoir un comité exécutif.

Personne ne s'étant présenté, elle propose de passer au poste suivant et d'y revenir plus tard.

Valérie KELLY ajoute quelques mots pour la présentation du poste de Président et souligne qu'il nécessite un grand engagement de la part de la personne car il renferme beaucoup de responsabilités.

b. Secrétariat

Hana KHURI présente le poste de secrétaire en tant que secrétaire intérimaire.

Aucun membre présent à l'Assemblée ne propose sa candidature pour le poste de secrétaire.

Le poste reste vacant.

c. Trésorerie

Sédozan Max-Guy AGBOTON présente le poste de trésorier.

Aucun membre présent à l'Assemblée ne propose sa candidature pour le poste de trésorier.

Zaïda ABDOUL AZIZ AMADOU interpelle les membres présents à l'Assemblée sur le fait que l'association ne peut exister sans ces trois postes, Anouck PAILLET vient d'ailleurs de le lui rappeler par chat.

Sédozan Max-Guy AGBOTON, Jaouad JBALI et Valérie KELLY présentent à tour de rôle un argumentaire sur l'importance de l'association et la nécessité de sa pérennité. Ils invitent les membres présents à fournir un effort.

Zaïda ABDOUL AZIZ AMADOU constate qu'ils ont bien défendu l'association et qu'elle n'a rien à dire de plus pour motiver les membres.

Rubben BERTHOLD IBATAB, initialement venu pour se présenter au poste de chargé des affaires académiques, dit vouloir se présenter au poste de Président.

Zaïda ABDOUL AZIZ AMADOU salue son engagement et lui demande de se présenter pour le vote et de dire son expérience en vie associative.

Rubben BERTHOLD IBATAB se présente, et déclare qu'il n'a aucune expérience, mais il est très motivé.

L'assemblée n'a pu aboutir à une décision puisque les postes de secrétariat et trésorerie restent vacants.

Zaïda ABDOUL AZIZ AMADOU constate que s'il y avait au moins un candidat au poste de secrétaire, une solution serait d'élire Rubben BERTHOLD IBATAB et qu'il cumule temporairement son poste de président avec celui de trésorier, le temps pour lui de chercher un candidat remplaçant, puisque c'est ce qu'elle a eu à faire également.

Rubben BERTHOLD IBATAB se dit prêt à cette éventualité.

L'Assemblée n'a pu aboutir à une décision puisque le poste de secrétariat reste vacant.

Jordan MAYER demande si on peut passer, en attendant, à l'élection des postes dans les comités facultaires où il se présente.

Anouk PAILLET écrit dans le chat que sans comité exécutif il n'y a pas d'association et donc en principe pas de représentation dans les comités facultaires.

Zaïda ABDOUL AZIZ AMADOU propose d'ajourner l'Assemblée et de porter la situation à l'attention de la faculté, afin de trouver la solution adéquate et conforme au règlement. Il faudra probablement convoquer une nouvelle Assemblée, les membres seront tenus informés de la suite.

L'Assemblée approuve la proposition de Zaïda ABDOUL AZIZ AMADOU.

Compte tenu du fait que l'Assemblée sera ajournée, l'élection des postes de : Vice-présidence aux affaires académiques, Vice-présidence aux affaires sociales, Vice-présidence aux communications, Vice-présidence aux affaires professionnelles, Vice-présidence aux affaires externes, et Officier. ère. s, ne sera pas faite.

Zaïda ABDOUL AZIZ AMADOU demande une dernière fois aux membres de l'Assemblée s'ils veulent déposer leurs candidatures aux postes indispensables. Aucune nouvelle candidature n'est déposée.

10. Élection des représentant. e. s sur les comités facultaires et universitaires

Compte tenu du fait que l'Assemblée est ajournée, l'élection des représentants ne sera pas faite.

11. Varia

Valérie KELLY remercie toute l'équipe du comité exécutif sortant, elle est contente de la collaboration et félicite Zaïda ABDOUL AZIZ AMADOU pour son travail au poste de Présidente de l'association. Elle insiste sur le fait que Zaïda ABDOUL AZIZ AMADOU a beaucoup fait.

Sédozan Max-Guy AGBOTON, Jaouad JBALI et Hana KHURI appuie Valérie KELLY et font remarquer combien Zaïda ABDOUL AZIZ AMADOU a travaillé pour l'association.

Zaïda ABDOUL AZIZ AMADOU les remercie pour ce beau témoignage et regrette de ne pas pouvoir faire plus pour assurer la continuité de l'AECSUDL.

12. Clôture de l'Assemblée

Valérie KELLY, Présidente de l'Assemblée, lève la séance à 17 h 37.

La Présidente de séance

La Secrétaire de séance

Valérie KELLY

Hana Khuri

Fait le 30 septembre 2022, à Québec.